

La mission Lescure propose de taxer les smartphones et supprimer l'Hadopi

Écrit par merchid.berger@finances.gouv.fr (Merchid BERGER)

Lundi, 13 Mai 2013 00:00 -

extrait

"Le rapport Lescure sur l'adaptation des politiques culturelles au numérique a été remis lundi 13 mai à François Hollande (téléchargez le rapport sur le site du ministère de la culture). Parmi les dispositifs prévus, est envisagée la possibilité de taxer les smartphones pour financer la création de contenus, de supprimer l'Hadopi, chargée de lutter contre le téléchargement illégal, et d'assouplir la chronologie des médias, selon une source proche du dossier.

Les fabricants et distributeurs d'ordinateurs, smartphones, tablettes, téléviseurs connectés et consoles seraient taxés pour compenser le transfert de valeur des contenus, auxquels le consommateur a pris l'habitude d'accéder gratuitement, vers les matériels, souvent achetés à des prix élevés. En fonction de l'évolution des usages, le rapport prévoit également de fusionner ou de remplacer la taxe sur la copie privée, une rémunération perçue par les ayants-droit sur le matériel servant à copier légalement des contenus. Elle est contestée par les fabricants et les distributeurs.

Autre solution proposée par Pierre Lescure, ancien patron de Canal+, la suppression de l'Hadopi pour réattribuer ses compétences, dont le mécanisme dit de *"la réponse graduée"* (succession d'avertissements avant d'arriver à la sanction), au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qui deviendrait le

"régulateur de l'offre culturelle numérique"

avec un champ de compétence élargi. Particulièrement critiquée dans l'éventail de sanctions de l'Hadopi, la peine de suspension de l'abonnement à Internet serait abrogée".

[suite](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [La mission Lescure propose de taxer les smartphones et supprimer l'Hadopi](#)